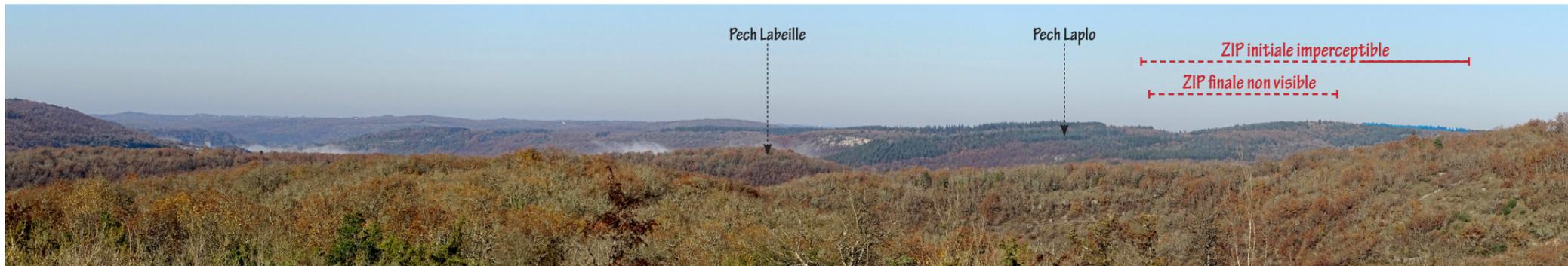




Vue I, décembre 2019 : vue depuis le pech de Bournazel, sur le causse de Limogne au Sud de la vallée du Lot. Lorsque la brume couvrant fréquemment la vallée se lève, les panoramas se dévoilent au sommet des reliefs. Néanmoins, l'altitude n'est pas suffisante pour avoir des perceptions sur la ZIP finale et seuls les boisements Est de la ZIP initiale apparaissent dans le lointain.



ZOOM



ZOOM



Vue J, décembre 2019 : vue depuis le pech Long, au niveau du dolmen du Mas de Labat, inscrit aux monuments historiques. Sur certains secteurs des pechs, comme ici, les anciens pâturages en cours d'enrichissement offrent toujours des ouvertures visuelles. Cependant, avec l'éloignement (5km), la ZIP initiale est quasiment imperceptible et la ZIP finale n'est pas visible. Ainsi, les enjeux de co-visibilité avec le dolmen seront nuls tout comme les enjeux d'inter-visibilité.

II-2 Impacts bruts de visibilité

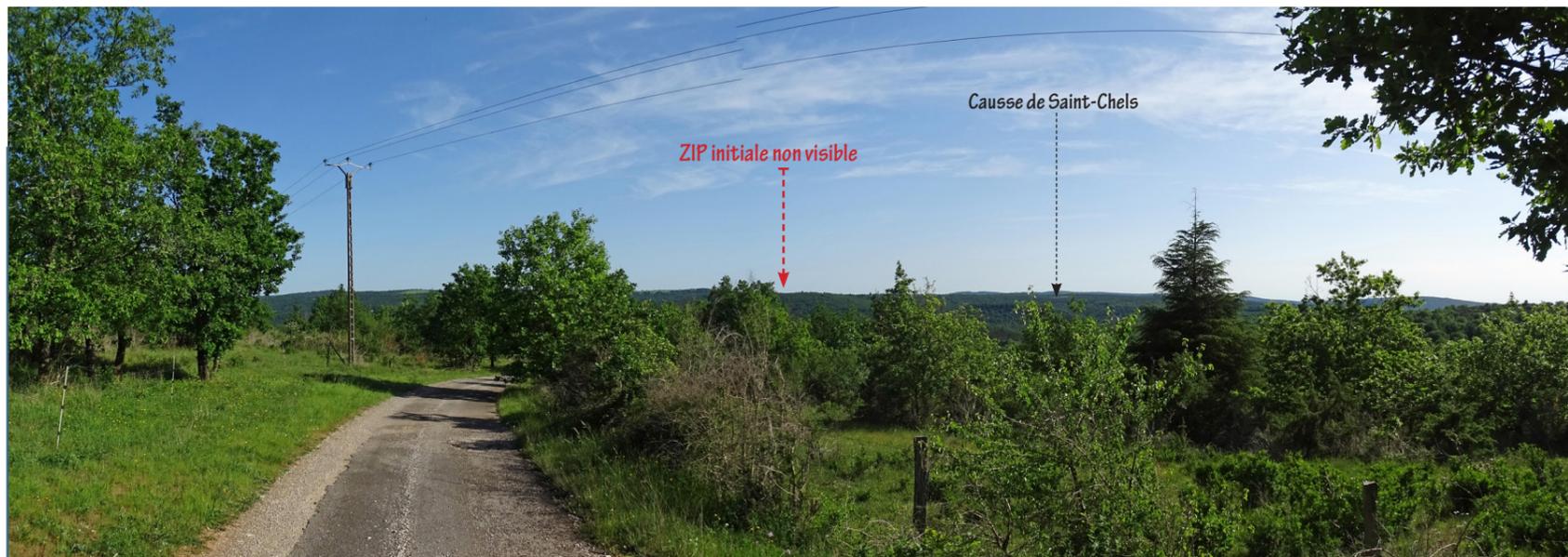
MESURES D'ÉVITEMENT



Vue K, décembre 2019 : vue depuis le hameau des Espinières, au sein du causse de Gramat, sur le parcours du GR 651. La hauteur du point de vue n'est pas suffisante pour appréhender la ZIP initiale et le projet final ne sera pas visible. Ceci est le cas pour la majorité du chemin de randonnée sur ce secteur.



ZOOM



Vue L, mai 2020 : vue depuis une route secondaire du pech de Cuzals, à proximité du château du même nom. Les forêts couvrant largement les reliefs, il est difficile de trouver un panorama dégagé vers le site du projet. Et même lorsque c'est le cas, la ZIP finale est masquée par les collines boisées encadrant la vallée du Célé.

ZOOM

II-3 Impacts bruts de visibilités

PERCEPTIONS IMMÉDIATES

Grâce à la réduction du périmètre initial, les bandes boisées maintenues en périphérie de la ZIP finale limitent grandement les perceptions possibles sur le futur projet. Ainsi, depuis les sentiers ceinturant le site, la végétation, mêlant conifères et chênes marcescents, aura un rôle d'écran visuel même en hiver.

Sur le sentier Est, menant au col des Lièvres, le site est généralement masqué par la topographie et les boisements (vues 1-2-5). Ce n'est qu'au droit de la zone d'implantation finale, que projet pourra être brièvement perceptible, à la faveur de trouées dans les boisements (vues 3-4). Néanmoins, cette visibilité est largement atténuée par le maintien d'une bande tampon végétalisée de 40m.

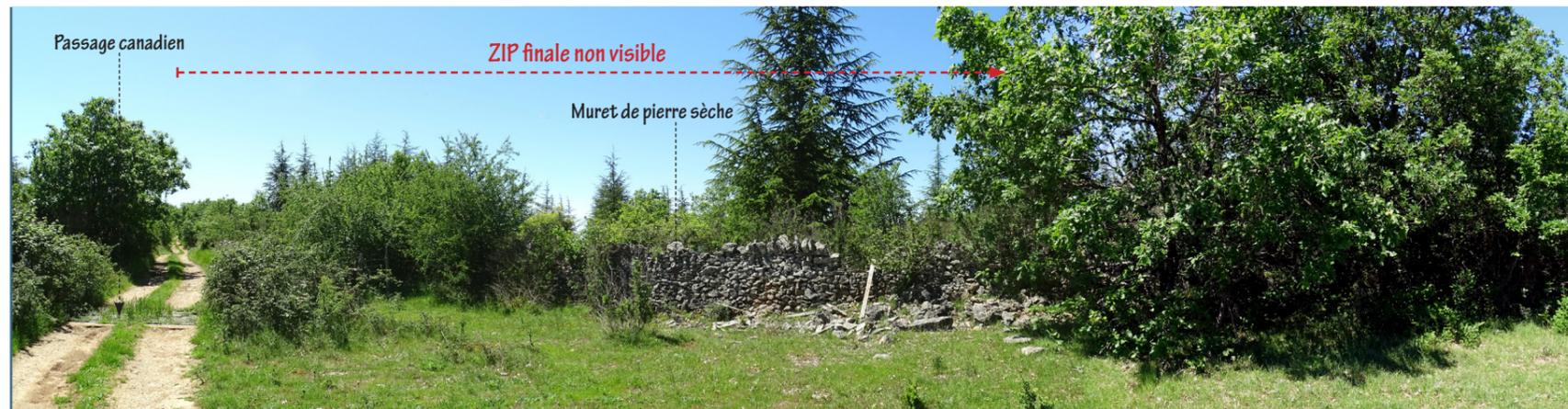
Ce phénomène est identique pour le chemin traversant le site au Sud. Sur celui-ci, la partie Nord du projet ne peut s'apercevoir que lorsque la végétation conservée s'éclaircit et les murets s'interrompent (vue 8). Ces percées visuelles restent marginales. Par contre, la partie Sud du projet se dévoilera directement en contact avec le chemin (vue 9). Cette zone sera la seule générant une véritable perception du projet, pouvant donner l'occasion de communiquer sur les énergies renouvelables. Depuis le hameau des Places, en cours de réhabilitation au Sud du site, le cordon boisé accompagnant le chemin occulte toutes les visibilités sur le projet (vue 7).

Sur la route au Sud-Ouest, les plantations de conifères, conservées sur une largeur de 30m, forment un écran qui bloque les vues sur la ZIP finale (vue 11). Seuls les sentiers secondaires libèrent de brèves fenêtres visuelles sur le projet (vue 10). A l'intersection des routes et chemins (vue 12), une petite portion de la ZIP finale sera visible à l'arrière de la zone engazonnée. Au droit de la combe, à l'Ouest du site, le projet pourra apparaître très légèrement à travers les arbustes qui accompagnent le muret encerclant la vallée sèche (vue 13). Plus loin sur le chemin, quelques fenêtres ouvertes dans les boisements de chênes génèrent des visibilités possibles mais très atténuées sur le site d'implantation (vues 14-15). En s'éloignant de la ZIP finale, le projet est rapidement masqué par la végétation couvrant les ondulations du relief (vue 16).

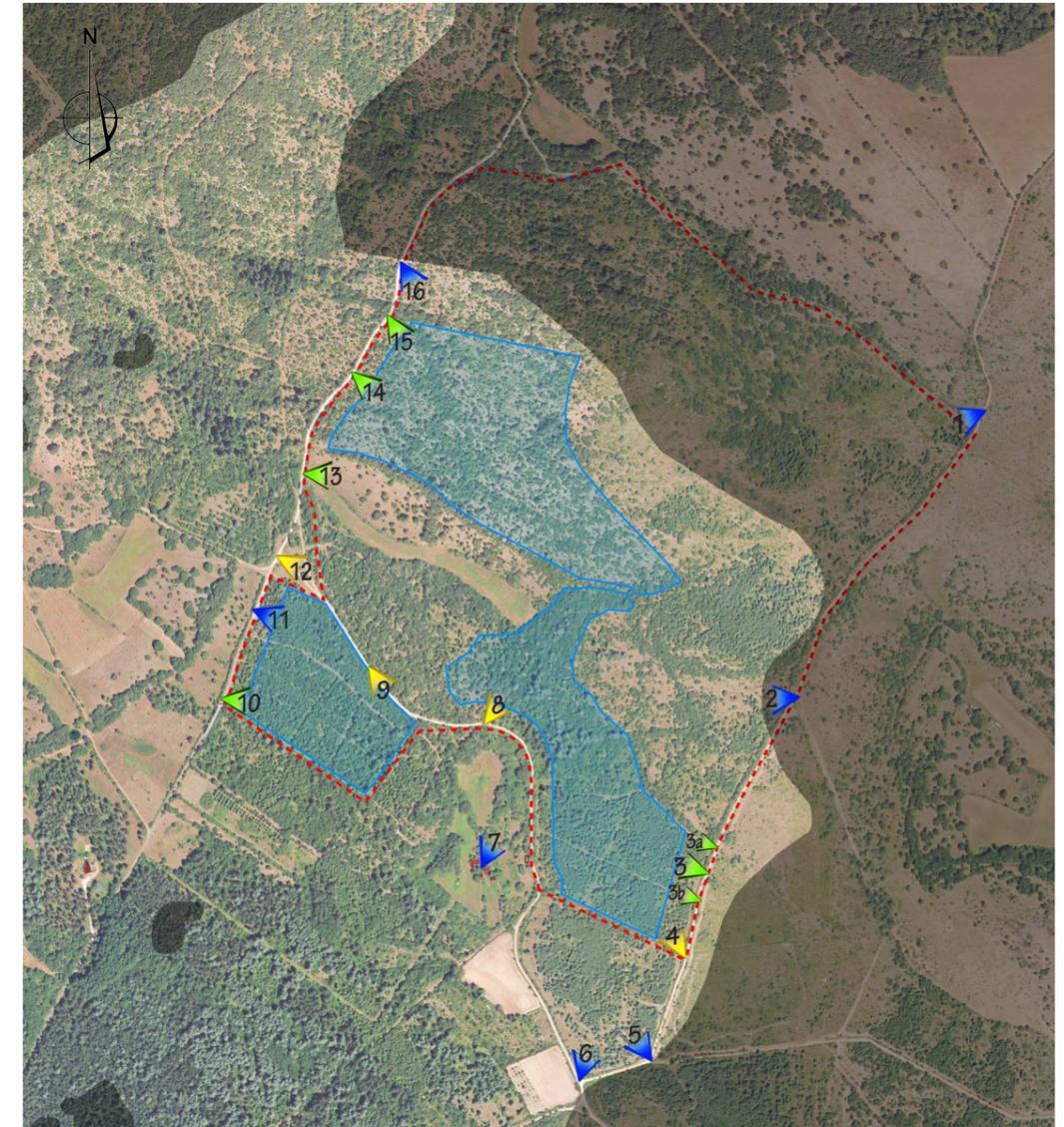
- Comme les sentiers sont peu fréquentés, hormis par les habitants des Places ou les randonneurs, les enjeux paysagers immédiats sont faibles.
- Les percées visuelles sur la ZIP finale restant clairsemées, les impacts bruts d'inter-visibilité sont faibles également.
- Le secteur ne comportant pas d'éléments de patrimoine, les enjeux/impacts bruts de co-visibilité sont nuls dans ce périmètre.



Panorama 1, mai 2020 : Vue depuis l'angle Nord-Est des terrains au niveau du sentier Est. Les coteaux boisés masquent la future zone d'implantation des panneaux photovoltaïques. Ainsi, l'impact d'inter-visibilité lié au projet est nul.



Panorama 2, mai 2020 : vue depuis le sentier Est où encore une fois, la ZIP finale est masquée par la topographie et les boisements. Ainsi, en parcourant ce chemin, le projet ne pourra être perceptible qu'au droit de la zone d'implantation des panneaux. Ici, l'impact visuel est nul.



Echelle : 1/10 000ème

LÉGENDE :		Visibilités :	
	ZIP initiale		Impact fort
	ZIP finale		Impact modéré
	Zones sombres : ZIP finale non visible du fait de la topographie		Impact faible
	Zones claires : ZIP finale potentiellement visible		Impact très faible
			Absence de vue

- Projet final visible ou partiellement visible
- - - Pas de visibilité sur le projet final

II-3 Impacts bruts de visibilité

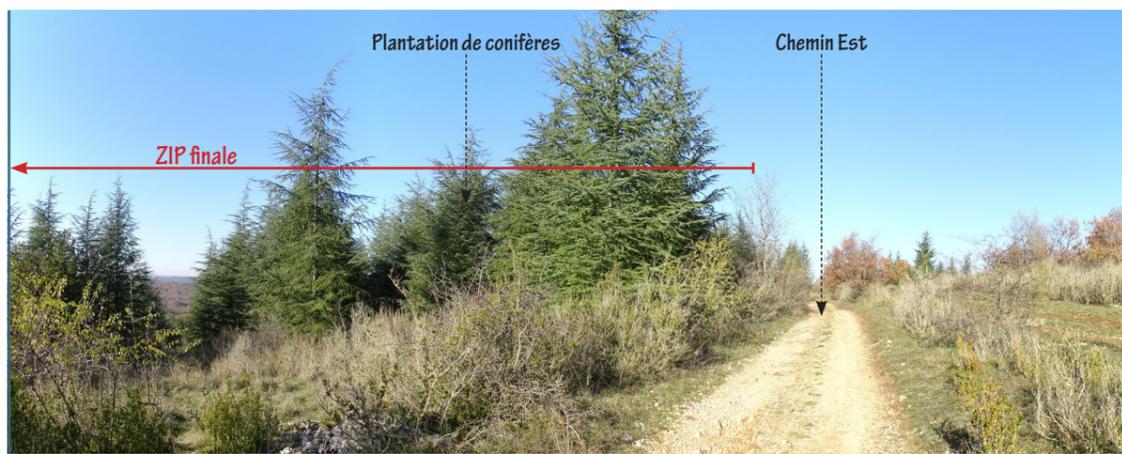
PERCEPTIONS IMMÉDIATES



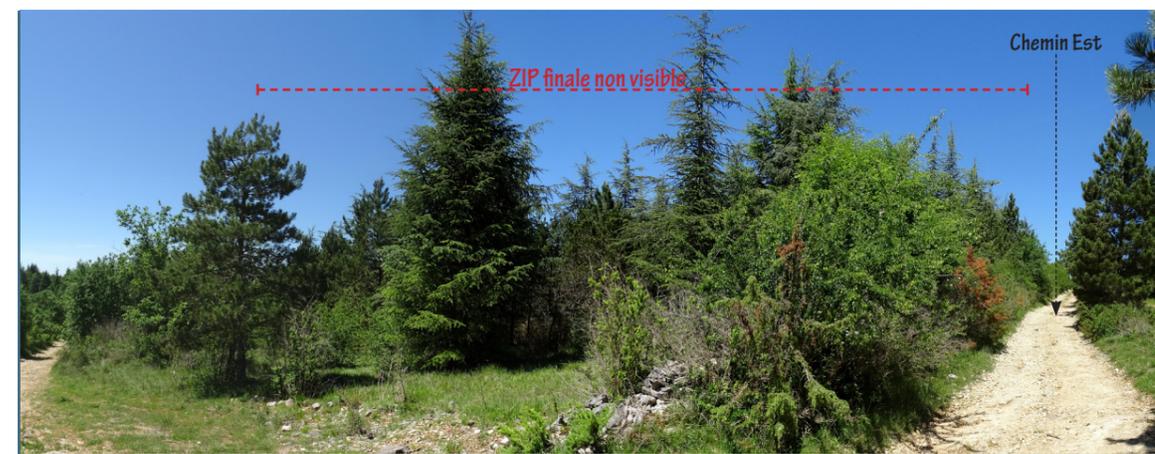
Panorama 3, décembre 2019 : vue depuis le sentier Est à hauteur de la ZIP finale. Généralement, le site sera masqué par la bande arborée de 40m conservée avec le projet. Il est cependant possible d'apercevoir ponctuellement la ZIP finale dans une ouverture de la végétation. Le sentier étant peu emprunté, l'enjeu paysager d'inter-visibilité est faible. Du fait de la portion réduite de site visible, l'impact visuel est très faible.



Vue 3 a et b, décembre 2019 : par endroits, une trouée dans les plantations ou les boisements libère des percées visuelles sur la ZIP finale.



Panorama 4, décembre 2019 : vue depuis le chemin Est au droit de la future entrée sur l'installation. Grâce à une ouverture dans les plantations de conifères, le projet sera perceptible quelques dizaines de mètres. L'impact visuel reste faible.



Panorama 5, mai 2020 : vue depuis l'extrémité Sud du chemin Est, où les boisements créent un masque opaque. Ils ont ce rôle d'écran pour l'ensemble du secteur Sud-Est. L'impact d'inter-visibilité est nul.



Panorama 6, mai 2020 : vue depuis l'intersection des chemins au Sud-Est du site. Encore une fois, la ZIP finale est occultée par la végétation dense couvrant les pointes Sud des terrains. L'impact paysager d'inter-visibilité est nul.



Panorama 7, mai 2020 : vue depuis le hameau des Places en cours de réhabilitation au Sud du site. Le cordon boisé accompagnant le chemin à l'arrière des habitations occulte toutes les vues vers le projet. L'impact d'inter-visibilité est toujours nul.

II-3 Impacts bruts de visibilité

PERCEPTIONS IMMÉDIATES



Panorama 8, décembre 2019 : vue depuis le sentier passant dans le site au Sud. Les boisements de chênes s'éclaircissent par moment, laissant entrevoir la ZIP finale au-delà de la bande végétale de 30m maintenue. Le sentier restant peu fréquenté, hormis par les habitants des Places et les randonneurs, l'enjeu paysager est faible et l'impact visuel également.

10m plus loin



Quelques mètres plus loin, les perceptions se referment avec un mur de pierre sèche envahi par la végétation.



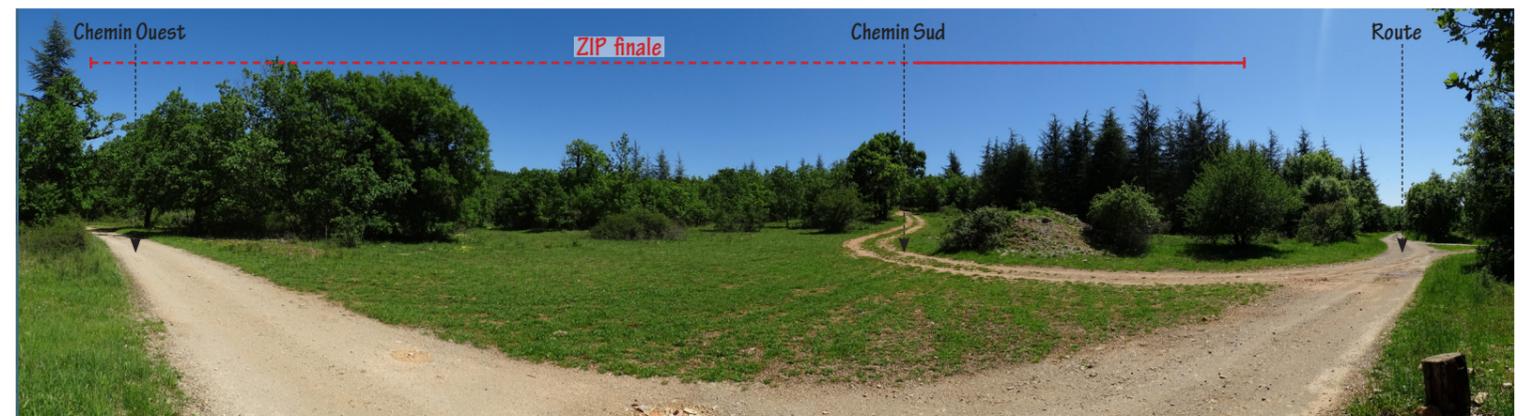
Panorama 9, décembre 2019 : vue depuis le sentier Sud. Alors que la partie Nord du projet sera masquée par les boisements, la partie Sud se dévoilera directement en contact avec le chemin, ce qui donnera l'occasion de communiquer sur le projet. L'enjeu d'inter-visibilité est faible tout comme l'impact.



Panorama 10, décembre 2019 : vue depuis l'angle Sud-Ouest du site. Sur la route menant au Peyry, la ZIP finale est généralement occultée par la bande forestière de 30m conservée. Cependant, un sentier secondaire ouvre une brève fenêtre visuelle. L'enjeu paysager d'inter-visibilité est toujours faible et l'impact visuel est lui-très faible.



Panorama 11, décembre 2019 : vue depuis la route passant au Sud-Ouest du site. Les plantations de conifères forment un écran qui occulte les visibilitées sur le projet. L'impact paysager d'inter-visibilité est nul sur cette portion.



Panorama 12, mai 2020 : vue depuis l'intersection des routes et chemins à l'Ouest du site. Une petite portion de la ZIP finale sera légèrement visible à l'arrière de la zone engazonnée. Des mesures paysagères seront néanmoins proposées pour la dissimuler. L'enjeu paysager et l'impact d'inter-visibilité sont faibles.

II-3 Impacts bruts de visibilité

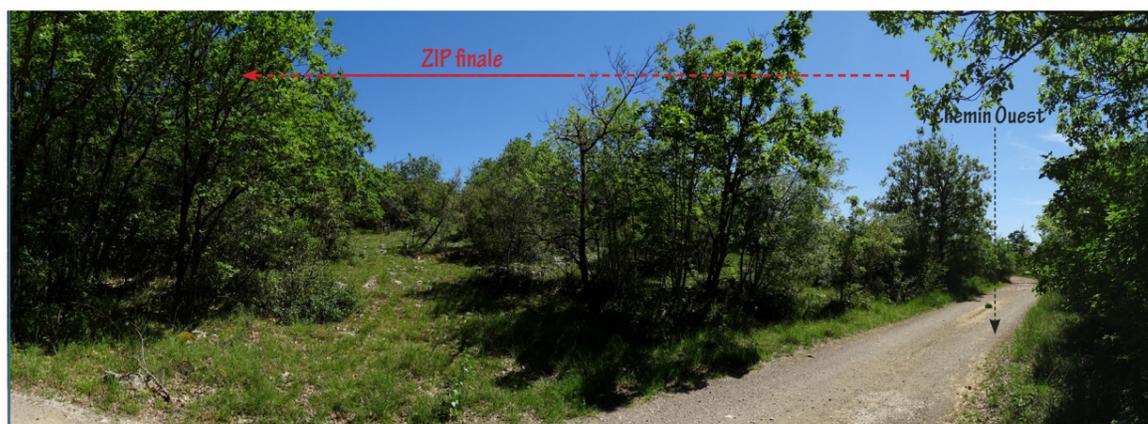
PERCEPTIONS IMMÉDIATES



Panorama 13, mai 2020 : vue depuis la combe sèche à l'Ouest de la ZIP. La prairie et sa végétation étant préservées, le projet ne pourra apparaître que très brièvement à travers les arbustes qui accompagnent le muret encerclant le vallon. L'enjeu paysager est faible et l'impact d'inter-visibilité est très faible.



Panorama 14, mai 2020 : vue depuis le sentier passant au Nord-Ouest du site. Le maintien d'une bande végétalisée de 30m atténuera grandement les perceptions possibles sur le projet. Ceci est le cas pour l'ensemble de ce cheminement où les fenêtres ouvertes dans les boisements de chêne sont rares. L'impact visuel est très faible.



Panorama 15, mai 2020 : vue depuis l'angle Nord-Ouest des terrains. Comme précédemment, seules quelques rares ouvertures dans les boisements de chênes génèrent une visibilité possible sur la ZIP finale. L'enjeu paysager d'inter-visibilité reste faible et l'impact est toujours très faible.



Panorama 16, mai 2020 : vue depuis le sentier Ouest, au Nord du site. En s'éloignant de la ZIP finale, le projet est rapidement masqué par la végétation couvrant les ondulations du relief. L'impact paysager d'inter-visibilité est nul.

II-4 Impacts bruts de visibilité

PERCEPTIONS PROCHES ET INTERMÉDIAIRES

Au sein des périmètres proches et intermédiaires, la densité forestière couplée aux variations topographiques, réduisent beaucoup les perceptions possibles sur le site de projet. **Dans le rayon proche (<1km)**, les visibilitées sont occultées par les boisements omniprésents au sein du territoire. Le site reste imperceptible, que ce soit depuis les hameaux comme le Peyry (vue 17), ou depuis les routes secondaires (vues 19-20-22). Aucun pech, couvert par des prairies ou des pelouses, ne permet de libérer des vues sur le site de projet.

Dans le rayon intermédiaire, en vision statique, aucune vue n'est possible depuis les habitations de la Tour-de-Faure ou de Crégols, qui s'établissent dans la vallée du Lot. Les hameaux du causse de Saint-Chels (Nougayrac, l'Espinasse, Aynac, les Bouygues...) n'offrent pas non plus de visibilitées sur le site du fait de la topographie. Au sein du bourg de Saint-Cirq-Lapopie, les ruelles densément bâties et le rocher composent des écrans opaques, dissimulant la vallée du Lot et donc le site de projet. Même depuis le belvédère du rocher, surplombant l'ensemble du village, la ZIP finale est largement occultée par les boisements de conifères couvrant le causse sur le versant opposé de la vallée (vue 27). Ainsi, au pied du belvédère, le projet ne sera pas visible (vue 27a et 28).

Pour avoir une réelle perception de la ZIP finale, il faut sortir au Nord-Ouest du bourg, en empruntant la D8 ou la liaison piétonne. Un belvédère, identifié comme table de lecture par le géoparc du Quercy, est aménagé à proximité du pigeonnier de Bancourel. Depuis ce point de vue, un panorama s'ouvre largement sur la vallée du Lot et premiers reliefs qui la bordent. Le site de projet se révèle alors sur les premiers pechs du causse de Saint-Chels (vue 25). Néanmoins, le projet n'occupe qu'une portion réduite du panorama qui s'offre aux yeux des visiteurs (15° sur plus de 140°).

Un autre point de vue est identifié au Sud-Est du village, au niveau de la chapelle Sainte-Croix. Celle-ci s'accompagne d'un chemin de croix, fréquenté par les touristes et emprunté par les GR 36 et 46. Au droit de l'édifice, le site de projet est en partie masqué par les boisements accompagnant les coteaux. En surplomb de la chapelle, un verger libère des perspectives, où le site d'étude apparaît plus clairement sur les reliefs à l'horizon.

En vision dynamique, les routes principales passant dans les vallées ne permettent aucune perception sur la ZIP finale. C'est le cas notamment de la D 662 dans la vallée du Lot ou de la D41 dans la vallée du Célé. Sur la D8, passant en surplomb de Saint-Cirq-Lapopie, quelques points de vue se dégagent à la faveur de virages. La vallée du Lot et les premiers reliefs du causse de Saint-Chels sont visibles, mais pas la ZIP finale qui reste masquée par les boisements (vue 30). Ainsi, dans ce périmètre, le seul secteur de départementale d'où le site est perceptible est la rencontre entre la D8 et la D40 à l'Ouest du bourg (vue 26). Au sein du causse de Saint-Chels, les boisements masquent généralement les perspectives depuis les voies. Néanmoins, au Nord-Ouest du site, depuis la route de la Combe de Vals, reliant le hameau des Bouygues à Cabrerets, le site apparaît parfois lorsque la végétation s'éclaircit (vue 24).

Depuis les sentiers de randonnées des causses, les perceptions sont souvent refermées par les forêts chênes et de conifères. Au-dessus du cirque de Vène, des percées dans les boisements dégagent par endroit des panoramas sur la vallée du Lot, mais l'altitude n'est pas suffisante pour percevoir la ZIP finale (vue 32). Quelques rares vues sur le site sont également possibles sur les reliefs du causse de Saint-Chels. Notamment depuis la route forestière du dolmen, où la prairie encadrant le chemin révèle une percée visuelle avec la ZIP finale apparaissant brièvement entre les conifères (vue 23b).

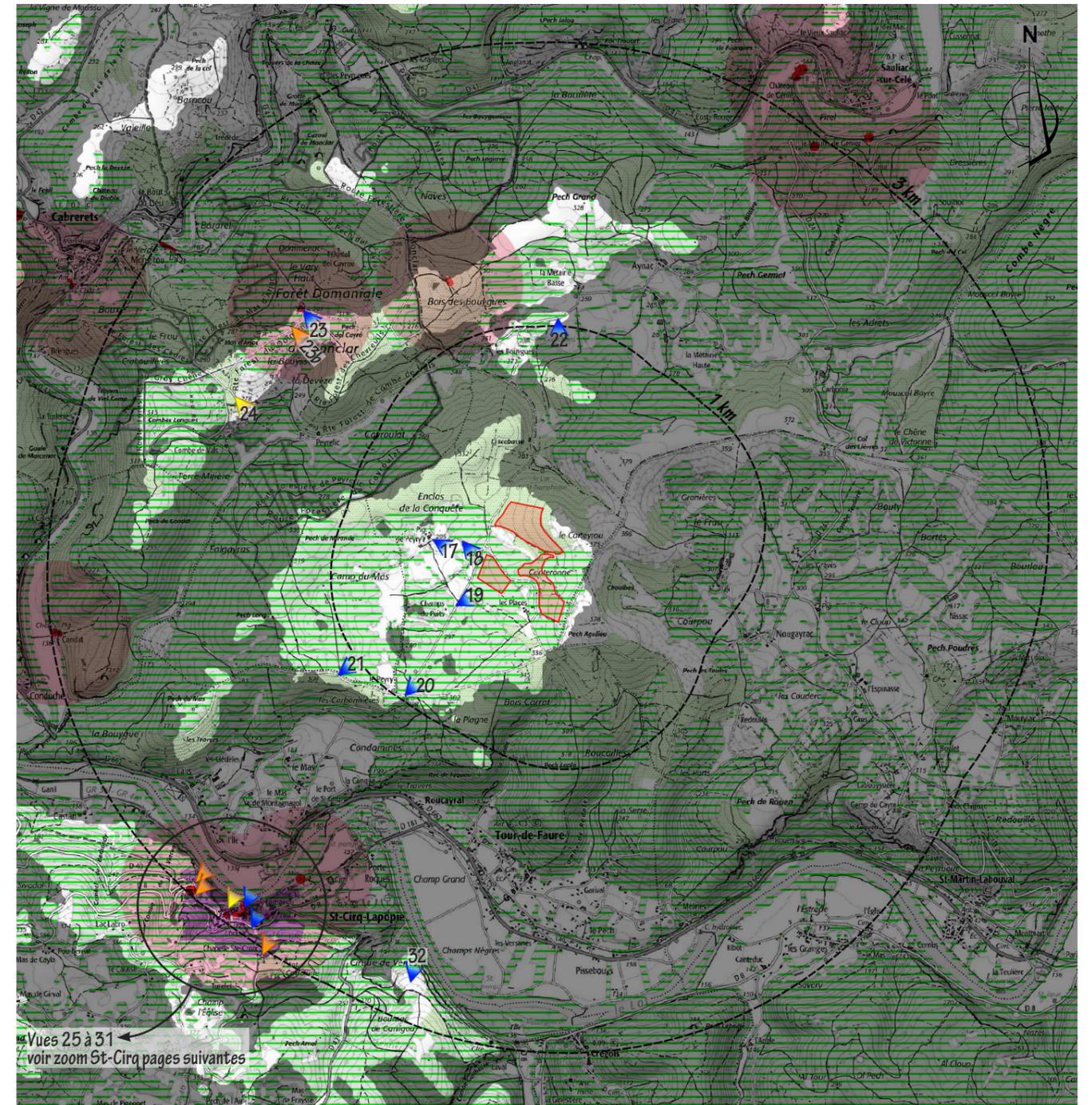
En matière de co-visibilité, le seul monument présentant des vues avec la ZIP finale est le pigeonnier de Bancourel, au-dessus de Saint-Cirq-Lapopie. Au droit de l'édifice, inscrit aux monuments historiques, la perception est vaste sur le paysage. Le site de projet coiffe alors les reliefs bordant la vallée du Lot (vue 26). A l'arrière de l'église Saint Cyr et Sainte Julitte, s'accrochant à flanc de falaise, un panorama se libère sur le Lot et le causse de Saint-Chels. Mais le site de projet n'est pas visible (vue 29). Ce phénomène est identique pour l'ensemble des monuments historiques du centre-bourg de Saint-Cirq-Lapopie. Cependant, les enjeux de visibilité identifiés depuis la périphérie du bourg (vues 25-26-31), sont inclus dans le site classé «village de Saint-Cirq-Lapopie».

Depuis le dolmen du Mas d'Arjac, inscrit aux monuments historiques, la ZIP finale est masquée par les plantations de conifères (vue 23). Par contre, la ZIP finale est perceptible depuis un sentier à quelques centaines de mètres de l'édifice, inclus dans son périmètre de protection. Enfin, le dolmen du Cloup Priou, également inscrit aux monuments historiques, s'encadre d'une végétation arborée ne permettant pas de vues sur la ZIP finale.

Comme aucune visibilité sur la ZIP finale n'a été trouvée depuis des habitations, et que le site n'est perceptible qu'au droit des belvédères ou des circuits de promenade, les impacts bruts d'inter-visibilité sont très faibles voir nuls dans le rayon proche et faibles à modérés dans le rayon intermédiaire.

Les enjeux et impacts bruts liés à la co-visibilité sont nuls dans le périmètre proche, puisqu'il ne comprend aucun monument ou site classé.

Dans le rayon intermédiaire, la ZIP finale reste partiellement visible depuis le pigeonnier de Bancourel, le périmètre de protection du dolmen du Mas d'Arjac et le site classé «village de Saint-Cirq-Lapopie». Ainsi, les impacts bruts liés à la co-visibilité sont modérés.



Echelle : 1 / 40 000ème

LÉGENDE :		Masque végétal :	Visibilités :
	ZIP finale		
	Monument historique et périmètre de protection		
	Site classé		